



COMMUNE DE MEX

Formulaire demande de subvention pour l'achat d'un vélo / scooter électrique

Requérant :

Société :

Nom :

Adresse :

NPA/Lieu :

Tél. : FAX :

E-mail :

Coordonnées bancaires :

Titulaire du compte :

Nom de la banque ou CCP :

Clearing + N° de compte ou IBAN :

Conditions :

L'acheteur sélectionne le modèle auprès d'un revendeur agréé. Pour bénéficier du remboursement, il doit transmettre, dans un délai de trois mois suivant la date d'achat, **la facture originale et nominative, la preuve de paiement**, ainsi que **le formulaire** dûment complété. Après vérification des conditions ci-dessous, un montant correspondant à 15 % du prix d'achat, mais au maximum CHF 300.-, lui sera versé :

- le demandeur / l'entreprise doit être domicilié sur la commune de Mex.
- L'achat s'effectue auprès d'un commerce spécialisé en Suisse.
- Le demandeur certifie qu'il acquiert ce véhicule pour ses propres besoins, ou pour un membre de sa famille résidant à Mex.
- L'entreprise certifie qu'elle acquiert ce véhicule pour ses besoins de déplacements professionnels.
- Le demandeur / l'entreprise s'engage à ne pas revendre son véhicule moins d'une année après son acquisition.
- La subvention n'est pas valable pour l'achat d'un véhicule d'occasion.
- La subvention n'est accordée qu'une seule fois par habitant/entreprise.
- L'offre est valable dans la limite des disponibilités communales.

Par sa signature, le/la soussigné/e confirme l'exactitude des indications ci-dessus.

Lieu et date : Le requérant :